



Grève dans les bibliothèques : la Ville veut modifier l'hypothèse de règlement

Les employés en grève ont installé une bibliothèque « pirate » devant la bibliothèque Monique-Corriveau à Sainte-Foy. « Comme ça, on peut continuer de donner des conseils littéraires aux gens », expliquent-ils (photo d'archives.

PHOTO : RADIO-CANADA / FLAVIE SAUVAGEAU

- [Érik Chouinard \(Consulter le profil\)](#)

[Érik Chouinard](#)

Publié hier à 11 h 35 HAEMis à jour hier à 13 h 16 HAE

Après près d'une semaine de délai, la Ville de Québec a finalement refusé l'hypothèse de règlement formulée par le conciliateur nommé dans le conflit de travail opposant les employés des bibliothèques de Québec à l'Institut canadien de Québec (ICQ).

La Ville indique qu'elle a renvoyé le document avec des demandes des modifications. Plusieurs éléments constructifs proposés dans l'hypothèse de règlement constituent une base prometteuse pour la poursuite des discussions, souligne l'employeur, l'Institut canadien.

Le Syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC 501) qui représentent 240 employés des bibliothèques le voit comme un refus. Il attendait [la réponse de la Ville](#) avant de soumettre l'offre à ses membres. Elle ne sera donc pas soumise au vote. Bien que nous continuerons à œuvrer de manière diligente pour parvenir à un règlement satisfaisant, nous serons présents à partir de 13 h devant l'hôtel de ville pour exprimer notre profonde déception face à cette décision, indique le syndicat dans le communiqué.

Le conciliateur nommé au dossier avait proposé une hypothèse de règlement [mercredi passé](#). L'ICQ qui emploie les 240 travailleurs devait d'abord la faire examiner par l'administration municipale, comme toutes dépenses supplémentaires pouvant découler de l'hypothèse de règlement doivent obligatoirement être approuvées.



On travaille à trouver des solutions dans le respect d'un cadre budgétaire. Je ne veux pas embarquer dans la négociation, il y a des gens qui le font, souligne le maire de Québec, Bruno Marchand, lors d'un point de presse.

Un refus perçu

Les partis d'opposition à la Ville de Québec parlent aussi d'un rejet de la part de l'administration municipale. On a un sous-traitant qui assure le service, mais ça ne dédouane pas la Ville de ses responsabilités. Et là on en a une démonstration, c'est la Ville qui bloque, c'est à cause de la Ville que les bibliothèques restent fermées, plaide le chef de Québec d'abord, le conseiller Claude Villeneuve.

Même son de cloche du côté de Transition Québec, qui accuse le maire de se cacher derrière l'ICQ. La Ville est sa principale source de financement. Le maire doit lui permettre de répondre aux revendications des employés de bibliothèques, soutient la cheffe du parti, Jackie Smith, par voie de communiqué.

Claude Villeneuve met aussi de l'avant la position difficile dans laquelle se retrouve l'Institut canadien. Là, l'ICQ doit retourner à la table des négociations avec le syndicat, mais ils sont un peu bloqués. Qu'est-ce que tu fais quand ton client et gestionnaire te dit non au règlement que tu as négocié? a-t-il demandé, en point de presse.

Le chef de l'opposition officielle aimerait que la Ville participe plus directement aux négociations pour accélérer le règlement du conflit de travail.

La grève se poursuit

La grève paralyse la majorité des 26 bibliothèques municipales de Québec [depuis le 1^{er} mars](#). À la mi-mars, l'employeur avait demandé [l'intervention d'un conciliateur](#) pour faire débloquer les négociations dans le dossier.

Grâce à des commis employés de la Ville de Québec et des cadres, trois bibliothèques demeurent ouvertes, avec des horaires réduits : Étienne Parent, dans le secteur de Beauport, Gabrielle-Roy, dans le quartier Saint-Roch et Monique-Corriveau, à Sainte-Foy.

Toujours pas de règlement pour les bibliothèques de Québec

Le Journal de Québec · 17 avr. 2024 · 10 · TAÏEB MOALLA – Avec Stéphanie Martin

Déclenchée le 1er mars, la grève dans les bibliothèques municipales de Québec se poursuit. L'hypothèse de règlement présentée par le conciliateur n'a pas été acceptée par l'employeur. Hier matin, l'institut canadien de Québec (ICQ), qui a pour mission de gérer les 26 bibliothèques de Québec, a soutenu avoir échangé avec la Ville de Québec au sujet de cette hypothèse de règlement en la qualifiant de « base prometteuse pour la poursuite des discussions ». Cette sortie a été interprétée par la partie syndicale comme étant un refus pur et simple de l'hypothèse de règlement qui était sur la table jusqu'à maintenant.

« Ce qui me réjouissait, c'était d'avoir une hypothèse de règlement à aller présenter à nos membres. Je suis très déçue de ne pas avoir la possibilité d'aller le faire », a laissé tomber la porte-parole syndicale des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), Édith Charland.

MANIFESTATION SYNDICALE

La suite des choses n'était pas claire au moment d'écrire ces lignes. Aucune date pour une reprise des pourparlers n'a été avancée pour le moment.

Hier après-midi, en marge du conseil municipal, plusieurs dizaines de syndiqués des TUAC se sont d'ailleurs rassemblés devant l'hôtel de ville de Québec pour faire entendre leur voix et pour demander à l'administration Marchand de trouver des solutions en vue de régler ce conflit de travail.

RÉACTIONS POLITIQUES

Fidèle à son habitude dans ce dossier, le maire de Québec, Bruno Marchand, a évité de s'impliquer dans les négociations.

« On travaille à trouver des solutions dans le respect d'un cadre budgétaire. Je ne veux pas embarquer dans la négociation, a-t-il laissé tomber. Les négociations se poursuivent. On espère que ça avance. »

De son côté, Claude Villeneuve, chef de Québec d'abord, a de nouveau appelé le maire à s'impliquer et à ne pas « se dédouaner de ses responsabilités ».

« Nous sommes vraiment frustrés d'apprendre que la Ville a rejeté l'hypothèse de règlement avec le syndicat des travailleurs des bibliothèques. Ce conflit a assez duré », a-t-il insisté.

Pour Patrick Paquet, chef d'équipe Priorité Québec, la Ville « veut faire des économies sur le dos des petits salariés ».

Ce dernier a déploré ce conflit qui a éclaté alors que la bibliothèque Gabrielle-roy venait de rouvrir.

« Tout est mis sur pause, on prend la population en otage. Je trouve ça inquiétant », a-t-il déclaré.

Jackie Smith, cheffe de Transition Québec, a accusé le maire Marchand de « se cacher derrière L'ICQ dont la Ville est la principale source de financement ».



D'après elle, M. Marchand « doit lui permettre [à L'ICQ] de répondre aux revendications des employés de bibliothèques ».